

CRITERIUM FEDERAL - Echelon départemental

3EME TOUR

Samedi 29 janvier 2022

HORAIRES

Pointage des licenes : **13 h 15 à 13 h 45**

Début de la compétition : **14 h 00**

Tout joueur absent à 13h45 (heure de fin du pointage sera considéré absent pour toute la compétition)

Il est impératif d'avertir le plus tôt possible les juges arbitres et le responsable de la compétition en cas de forfait. Pour tout forfait signalé après le mercredi précédant la compétition, le joueur aura jusqu'au mercredi suivant pour justifier de son forfait (§ 6 - Forfait du règlement du Critérium échelon départemental)

Rappel : Pour les catégories -15, -13 et -11, la montée en division régionale n'est pas obligatoire si elle n'entre pas dans votre projet sportif.

Dans ce cas le joueur doit transmettre sous 8 jours, l'annexe 5 du règlement du Critérium Départemental à la ligue (critreg@lnatt.fr) et au responsable du critérium départemental

RESPONSABLE DE LA COMPETITION

Franck RISSER

risser.franck@gmail.com

Portable : 06.15.13.50.37

3ème Tour - LIEU DE COMPETITION

CROISES ST ANDRE BAYONNE

Gymnase Robert Caillou
Avenue Raoul Follereau

64100 BAYONNE

JUGES ARBITRES

Frédéric POCHELU

fredo.pochelu@orange.fr

Marie POCHELU-GOUTENEGRE

marie.goutenegre@hotmail.fr

Diffusion :

Joueurs

Juge-Arbitres

Club organisateur

Responsables de clubs

Responsable de la compétition

Commission sportive